

ANNEXE 3.1 : RECAPITULATIF DES ANALYSES DE SOLS

[illegible]

non détecté
inférieur aux valeurs indicatives ISDI
supérieur aux valeurs indicatives ISDI ou valeurs significatives d'une pollution

• : estimation approximative par SITA de la teneur en CAV par rapport à la teneur en HCT CS-C10 et au ratio moyen CS-C10/CAV des autres spondyles AT)
• Si le chiffre ne respecta pas ou montra une des valeurs fixées pour le chiron, le saut ou la fraction soluble, le chiffre peut être encore jugé conforme aux critères d'admission ISDI et respecta soit les valeurs associées au chiron et au saut, soit celle associée à la fraction soluble (arrêté du 28/10/10)